



Madame la Directrice,

Le dialogue social a été malmené ces dernières années. Le paritarisme s'est vu remis en cause tant sur la forme (documents de travail tardifs et parfois incomplets) que sur le fond (consultation formelle sans prise en compte de l'avis des représentants des personnels).

Le Ministre prône le retour de la confiance comme un des préalables pour faire avancer l'école. Mais cette confiance doit se construire avec des gestes concrets à tous les niveaux : national, académique et départemental. Très attachés au respect de la représentativité des organisations syndicales acquise lors des élections professionnelles, nous estimons que chacun dans son rôle avec respect et sérieux, doit contribuer à faire vivre un dialogue social serein et constructif.

De fait, nous demandons que le paritarisme prenne tout son sens et toute sa place dans le fonctionnement de notre département. Un certain nombre de sujets ayant des conséquences directes sur la vie professionnelle et le déroulement de carrière de nos collègues, doivent être ouverts à la discussion. Des améliorations sont nécessaires.

Pour l'ensemble des opérations administratives, nous demandons une consultation effective des délégués du personnel, avec communication dans un délai suffisant des documents préparatoires pour pouvoir faire notre travail de représentants élus des personnels.

Pour le mouvement inter-départemental, nous demandons :

- la présence effective du médecin de prévention, et une harmonisation nationale des demandes étendues aux critères sociaux et familiaux ;
- une phase manuelle complémentaire effective, prenant réellement en compte les situations familiales et sociales des collègues ainsi que l'ancienneté de la demande.

Pour le mouvement intra-départemental, nous demandons des règles qui doivent faire l'objet d'une prise en compte des réalités départementales et des priorités définies par la DASEN. Les règles du mouvement ne peuvent pas être imposées et décidées du rectorat ou du ministère ; ce qui conduirait à s'éloigner des réalités de notre département, à déshumaniser cette opération, à enlever à la CAPD tout rôle de contrôle des opérations.

Projet de réforme

Le nouveau gouvernement a annoncé une grande réforme de l'École. Nous ne reviendrons pas sur les conditions de la pseudo consultation.

Le SNUipp-FSU a, quant à lui, organisé une consultation de la profession. Ce sont plus de 24 000 collègues qui ont répondu à cette enquête. Le premier enseignement, très éloigné d'un supposé conservatisme, est que l'idée même de réformer l'école est plébiscitée par 89% des enseignants. Pour autant, leur priorité n'est pas dans une simple modification des rythmes scolaires. La réussite des élèves se joue avant tout dans ses dimensions pédagogiques et dans l'amélioration des conditions d'exercice du métier.

Les enseignants, par ailleurs presque unanimement, déplorent de mauvaises conditions de travail, qui se sont encore dégradées ces dernières années. Ils dénoncent également un manque de ressources nécessaires pour assurer la réussite des élèves. Et pourtant, malgré un métier qu'ils jugent fatigant, demandant une forte implication personnelle, ils le trouvent encore passionnant !

Le SNUipp-FSU est très inquiet après les dernières annonces du Ministre concernant le projet de réforme. En effet, il nous semble indispensable que le choix du rythme scolaire soit discuté et décidé avec les collègues en conseils d'écoles. En tout état de cause, il faut que les décisions soient prises avant le mouvement des personnels.

Il s'agit de ne pas reproduire la situation vécue par certains collègues cette année concernant la **perte de l'ISSR**. Pour rappel cette modification n'a été portée à leur connaissance qu'au cours du mois de septembre alors que vous, Madame la Directrice, connaissiez ces changements depuis le CT académique du mois de juin !

Réunions de directeurs(trices)

LE SNUipp-FSU 24 s'interroge également sur la multiplication des réunions de directeurs avec l'administration. En effet, des réunions sont déjà organisées avec les IEN de chaque circonscription. La réunion avec vous, Madame la Directrice, ne fait-elle pas double emploi, limitant ainsi l'accès aux collègues directeurs au plan de formation ou au temps d'animation au sein de leur équipe pédagogique ?

Problèmes de remplacements

Nous constatons que les problèmes de remplacements perturbent de plus en plus le bon fonctionnement des écoles. De plus, tous les collègues directeurs des écoles de 3 classes et moins n'ont toujours pas eu leurs 2 jours de décharges. Peut-être que ce constat ne serait pas si catastrophique si les **temps partiels** avec quotité 80 % n'avaient pas disparu ! Nous souhaitons d'ailleurs vous interpeller sur la diminution significative du nombre de collègues à temps partiel cette année, sacrifiant, pour des raisons financières, leur vie familiale et personnelle.

Salaires et promotions

Nos salaires n'ont pas été revalorisés depuis trop longtemps, nous plaçant parmi les enseignants les moins bien rémunérés d'Europe ! Nous souhaitons dès à présent une revalorisation de 10 % du point d'indice et une augmentation pour tous de 50 points.

Aujourd'hui, nous allons étudier les promotions de nos collègues, à cette occasion nous vous rappelons la position du SNUipp-FSU24 à ce sujet : tous les collègues doivent avancer au rythme le plus rapide jusqu'à l'indice terminal 783.

Questions diverses

Enfin, nous souhaitons aborder avec vous en questions diverses les sujets suivants : état du remplacement, décharges de direction des écoles de moins de 4 classes, bulletins de salaires, frais de déplacement des ENAF, missions des RASED, nouvelle formation, NBI des CLIN.

Le SNUipp-FSU continuera d'agir pour le respect de l'équité et la transparence, afin que les enseignants soient des professionnels reconnus, fiers de pouvoir bien faire leur travail au service de la réussite de tous les élèves.

